

Inscription au Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

Service inscription établissement

Le principe de la pré-inscription

Inscrinet est le service qui vous permet de vous pré-inscrire au brevet de technicien supérieur (BTS) auquel vous souhaitez vous présenter.

Avec le service Inscrinet, vous pouvez :

- saisir les éléments de votre pré-inscription,
- modifier une pré-inscription déjà effectuée,
- consulter les éléments de votre pré-inscription,
- imprimer la confirmation d'inscription.



Inscrinet vous permet de vous pré-inscrire.

Votre inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez signé et retourné la confirmation d'inscription.

Inscrinet affiche, lorsqu'elles sont disponibles, les informations concernant vos inscriptions antérieures pour faciliter votre saisie.

Le déroulement des étapes de votre pré-inscription

La navigation dans le service d'inscription se fait à l'aide de trois boutons situés dans la partie inférieure des écrans de saisie/consultation/modification :

Suite



Passer à l'écran suivant.
En saisie ou modification,
validez vos saisies sur l'écran.

Retour



Revenir sur la saisie de
l'écran précédent

Abandon



Abandonner la procédure
de pré-inscription

Sur chaque écran, vous trouverez des indications utiles pour l'enregistrement de votre pré-inscription.

Remarque : Lorsque l'écran en cours n'est pas correctement renseigné, le passage à l'écran suivant n'est pas autorisé et un message s'affiche en rouge en haut de l'écran pour vous indiquer l'information manquante ou erronée, et ce, tant qu'il y a des erreurs.



Votre pré-inscription ne sera effectivement prise en compte que lorsque vous aurez atteint l'écran « Récapitulatif de votre dossier » ET confirmé votre demande en cliquant sur le bouton « Valider votre inscription ».

N'oubliez pas à ce stade de noter votre numéro de dossier.

Votre pré-inscription est alors disponible en consultation et modification en vous connectant avec le numéro de dossier figurant sur votre récapitulatif.

Commencer votre pré-inscription

- Vous inscrire
- Modifier ou Consulter votre inscription
- Editer votre inscription

Cochez la case « vous inscrire » puis cliquez sur « *Suite* » pour démarrer votre pré-inscription.

Suite

- **Vous avez déjà été candidat(e) dans l'académie et vous disposez de votre numéro,** saisissez le numéro de candidat qui figure sur votre dernier relevé de notes. Ce numéro, associé à votre date de naissance, permet de renseigner les informations vous concernant. Validez en cliquant sur « *Suite* ».
- **Vous connaissez votre numéro INE ou CFA,** indiquez le dans la rubrique 'Numéro INE / CFA'. Ce numéro, associé à votre date de naissance, permet de renseigner les informations vous concernant. Validez en cliquant sur « *Suite* ».
- **Autre cas :** Cliquez sur « *Suite* ».

État civil et données générales

Si vous avez renseigné votre numéro de redoublant ou votre numéro INE / CFA et votre date de naissance, votre état civil sera affiché. Il vous suffit de le vérifier et de le compléter éventuellement.

Dans tous les autres cas, vous devez saisir les informations demandées.

Vérifiez ou complétez les informations sur votre état civil et votre adresse.

- **Nom de naissance** : non modifiable pour les redoublants et les candidats issus de la BEA.
- **Date de naissance** : l'année est obligatoire (*saisir 00/00 pour votre jour et mois de naissance si vous ne les connaissez pas*).
- **Lieu de naissance**

Vous êtes né(e) en France ou dans un DOM-TOM : saisissez votre département de naissance. Pour Paris (75), Lyon (69) ou Marseille (13), vous devez obligatoirement renseigner votre arrondissement de naissance.

Vous êtes né(e) à l'étranger : indiquez en plus votre pays de naissance.

- **Lieu de résidence** : vous devez préciser si votre adresse de résidence se situe en France (DOM-TOM y compris) ou à l'étranger. Complétez soigneusement les rubriques de votre adresse de résidence.

Autres données personnelles

- **Catégorie** : précisez la catégorie de candidat dans laquelle vous vous inscrivez (scolaire, apprenti, ...), en choisissant dans la liste.
- **Handicap** : indiquez si vous souffrez d'un handicap pouvant nécessiter un aménagement d'épreuve.

Votre candidature à une spécialité

À l'issue de la saisie de votre état civil, vous abordez les écrans vous permettant de définir à quelle spécialité vous désirez vous pré-inscrire.

- **Choix de la spécialité présentée** : précisez la spécialité pour laquelle vous souhaitez vous inscrire.

En fonction de votre situation (catégorie de candidat, redoublant, 1^{ère} inscription, ...) s'établit un dialogue. Vous devrez donner les renseignements demandés concernant votre candidature.

À noter, certains champs peuvent être pré-remplis, dans ce cas, il vous appartient de vérifier et éventuellement de les modifier.

Déclaration d'acquis pour les bénéficiaires de notes ou dispenses

Choix Examen et Spécialité pour les bénéficiaires de notes ou dispenses

En fonction de la spécialité présentée, une liste de diplômes qui ouvrent droit à dispense ou bénéfice de notes vous est proposée.

Cochez ou décochez le(s) diplôme(s) proposé(s) que vous possédez ou avez présenté(s) à une session antérieure .

Remarques :

- certains diplômes peuvent être pré-cochés, par exemple déjà présenté(s) au BTS dans la même spécialité ;
- si vous ne trouvez pas votre diplôme dans les choix proposés, veuillez contacter le service examen de votre académie.

Exemple :

INSCRIPTION AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Diplômes ou titres possédés en totalité ou partie

Si vous ne trouvez pas vos acquis dans les choix proposés, veuillez contacter votre service gestionnaire

Attention : En cas de rénovation de la spécialité présentée, les acquis pré-cochés peuvent être incomplets

Cochez les diplômes ou titres que vous possédez en totalité ou en partie :

- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - ASSISTANT SECRET TRILINGUE (320 - 32406)
- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - AUTRE SPE SECT. TERTIAIRE GRP2 (320 - 00003)
- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - TECHNICO COMMERCIAL: OPTION MATERIAUX DU BATIMENT (320 - 23008)
- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - TECN COM : OPTION BOIS ET DERIVES (320 - 23407)
- BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - TECH COM BOIS DERIVES - AVT 98 (320 - 23407A)

Saisie des acquis pour bénéficiaires de notes ou dispenses

Pour chaque diplôme déclaré et pour chacune des épreuves proposées, vous devez indiquer :

- **pour un bénéfice de note** : l'année d'obtention, l'académie dans laquelle vous avez passé l'épreuve, la note obtenue.
- **pour une dispense d'épreuve** : l'année d'obtention, éventuellement l'académie dans laquelle vous avez passé l'épreuve.

Puis, dans les deux cas, validez cet acquis en cochant la case « Souhaitez vous conserver cet acquis ? ». L'acquis apparaîtra dans le récapitulatif uniquement si cette case a été cochée.

INSCRIPTION AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Saisie des acquis pour bénéficiaires de notes ou dispenses

Diplôme : BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR - ASSISTANT SECRET TRILINGUE

Si vous possédez : E1- -- FRANCAIS

Année d'obtention : ... Lieu d'obtention : ...

Note obtenue : 0.0 (Exemple : 10.00)

Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :

E1- CULTURE GENERALE ET EXPRESSION BENEFICE

Souhaitez vous conserver cet acquis ?

Si vous possédez : E2- -- LANGUE VIVANTE ETRANGERE

Année d'obtention : 2006 Lieu d'obtention : RENNES

Note obtenue : 18.25 (Exemple : 10.00)

Voici les épreuves dont vous pouvez bénéficier :

E2- LANGUE VIVANTE ETRANGERE BENEFICE

E2-A LANGUE VIVANTE A BENEFICE

E2-B LANGUE VIVANTE B BENEFICE

Souhaitez vous conserver cet acquis ?

(Exemples)

Intitulé d'un diplôme (déclaré sur l'écran précédent).

Une épreuve pour laquelle les éléments ne sont pas renseignés.

Une autre épreuve dont les éléments sont connus et qui est pré renseignée.

À noter : pour valider cet écran et passer à l'écran suivant, utilisez l'ascenseur pour trouver les boutons et cliquez sur "Suite". Vous passez ainsi au diplôme suivant ou, au final, au bilan des acquis que vous avez validés.



Remarques :

- un candidat se présentant sous la forme progressive peut conserver des bénéfices de notes inférieures à 10 ;
- si vous avez indiqué votre numéro de redoublant, les informations note, année et académie peuvent être renseignées. Si vous ne souhaitez pas faire valoir le bénéfice ou la dispense, vous devez décocher la case suivant la question "**Souhaitez vous conserver cet acquis ?**".

Bilan des acquis

À l'issue de cette saisie, un bilan des acquis que vous avez déclarés est affiché. Vous n'aurez pas à subir ces épreuves pour cette session.

INSCRIPTION AU BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR

Bilan des acquis

Voici les épreuves concernées par vos déclarations précédentes :

E4- COMMUNICATION PROF. TRILINGUE	BENEFICE	10.0
E5- ORGANISATION ET GESTION	BENEFICE	10.5

[Suite](#) [Retour](#) [Abandon](#)

Inscription aux épreuves

Si vous vous inscrivez en forme progressive, vous devrez indiquer les épreuves que vous souhaitez présenter pour la session.

Pour les deux formes de passages, les propositions suivantes peuvent s'afficher :

- **épreuves facultatives** : suivant la spécialité présentée, il vous est proposé de vous inscrire à une ou deux épreuves facultatives. Choisissez "INSCRIT" ou "NON INSCRIT" dans la liste ;
- **choix d'options** : indiquez votre choix pour chacune des listes affichées.

Votre récapitulatif d'inscription au BTS

À l'issue de la saisie de votre pré-inscription aux épreuves, un écran récapitulatif des informations que vous avez saisies s'affiche.

Contrôlez soigneusement ces informations avant de valider votre saisie.

Valider votre inscription

Les informations correspondent à ce que vous souhaitez. Cliquez sur ce bouton pour enregistrer votre pré-inscription.

Remarque : une modification de votre pré-inscription reste possible avant la clôture des pré-inscriptions.

Retour

Vous voulez revenir sur une ou plusieurs des informations que vous avez saisies. Cliquez sur ce bouton.

Abandon

Vous abandonnez votre saisie de dossier.

Votre pré-inscription est maintenant prise en compte.

Vous pouvez y accéder en consultation ou modification grâce au numéro de dossier rappelé sur votre récapitulatif.

Imprimer

Une impression vous est proposée lorsque vous avez enregistré votre dossier de pré-inscription.

Imprimez votre confirmation d'inscription.

Consulter ou modifier votre pré-inscription ou imprimer la confirmation

Avant la date de fermeture des pré-inscriptions, il vous est possible de revenir sur votre pré-inscription si vous souhaitez la consulter ou la modifier.
Munissez vous du numéro de dossier mentionné sur le récapitulatif de votre pré-inscription. Ce numéro est à saisir sans le chiffre après le tiret. (*exemple* : « 175 – 2 » saisir « 175 »).

- Vous inscrire
- Modifier ou Consulter votre inscription
- Editer votre inscription

Cochez la case « modifier ou consulter votre inscription » ou "Editer votre inscription" avant de cliquer sur « Suite ».

Suite

Lorsque vous modifiez votre dossier de pré-inscription, le numéro d'ordre est incrémenté (chiffre après le tiret dans votre récapitulatif).

Par exemple, « 175 – 0 » correspond au dossier « 175 » qui vient d'être créé. Après avoir été modifié une première fois, il porte alors le numéro « 175 – 1 ».

Remarque : si vous êtes amené(e) à modifier votre pré-inscription, votre numéro de dossier reste inchangé.